Nations Unies S/2016/443



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 mai 2016
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 mai 2016, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 12 de la résolution 2278 (2016) du Conseil de sécurité concernant la Libye, dans lequel le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 31 juillet 2017 le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1973 (2011).

À cet égard, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1970 (2011) concernant la Libye, j'ai nommé les experts suivants :

M. Naji Abou-Khalil, Liban (groupes armés, région);
M. Moncef Kartas, Tunisie (armes);
M. David McFarland, Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (armes);
M. Juan Alberto Pintos Servia, Espagne (questions maritimes/transports);
M. Steven Spittaels, Belgique (finances).

J'ai également désigné M. Spittaels Coordonnateur du Groupe d'experts.

Un expert en groupes armés sera nommé ultérieurement.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **BAN** Ki-moon

16-07834 (F) 160516 160516



